



République Démocratique du Congo

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET UNIVERSITAIRE

La Ministre

**CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE PRESENTATION DE
SON EXCELLENCE MADAME LA MINISTRE A LA
COMMUNAUTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET UNIVERSITAIRE**

ALLOCUTION DE CIRCONSTANCE

Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Kinshasa, 09 juillet 2024¹

¹ Presse MinEsu (+243 81 929 73 40)

- *Monsieur le Secrétaire Général à l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;*
- *Mesdames et Messieurs les Responsables des Organes d'Administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;*
- *Monsieur le Président de la Conférence provinciale des Chefs d'Etablissement de Kinshasa et Recteur de l'UNIKIN ;*
- *Madame la Directrice Générale de l'ISP Gombe ;*
- *Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements ;*
- *Mesdames et Messieurs les Membres des Comités de Gestion ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des syndicats et des Associations sectorielles ;*
- *Mesdames et Messieurs les Professeurs ;*
- *Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Scientifique ;*
- *Mesdames et Messieurs les membres du Personnel Administratif et Technique ;*
- *Camarades étudiantes et étudiants ;*
- *Mesdames et Messieurs, tous protocoles observés ;*

C'est avec un réel plaisir que je prends part à cette traditionnelle cérémonie de présentation officielle du Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire à sa Communauté sous-sectorielle, par cet échantillon représentatif composé notamment des Responsables des Organes d'Administration, les Membres des Corps académique, Scientifique, Administratif, Technique et Ouvrier, ainsi que les Camarades étudiantes et étudiants.

Tout en vous saluant chaleureusement, je me fais l'agréable devoir de remercier toutes les structures et personnes qui se sont investies en vue de l'organisation de cette activité. Cérémonie traditionnelle certes, mais empreinte d'une touche particulière qui lui confère les allures des bonnes retrouvailles familiales. Ceci m'honore certainement et me réjouit.

En effet, il vous souviendra qu'en date de mercredi 29 mai dernier, il avait plu au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Champion de la masculinité positive, à qui j'adresse mes hommages les plus déférents, de me nommer Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire au sein du Gouvernement dirigé par Son Excellence **Judith SUMINWA TULUKA**, Première Ministre, Cheffe du Gouvernement.

En tant que l'un des secteurs d'appui aux six piliers du second mandat du Chef de l'Etat, déclinés dans le Programme d'actions du Gouvernement 2024-2028, nous avons la mission de contribuer à la matérialisation de cette Vision dans le secteur qui est nôtre, par la mise en place d'un système éducatif performant, inclusif et équitable.

Il s'agit, en effet, d'un grand défi pour lequel la Haute Autorité de la République a placé sa confiance en ma personne et je vous y associe pour que nous travaillions et obtenions ensemble les résultats escomptés.

C'est ainsi que je veux, dans un deuxième temps, vous exprimer ma ferme volonté de respecter les tâches dévolues à chaque instance de notre Ministère.

Partant, qu'il s'agisse du Secrétariat Général et de ses directions, des Conseils d'Administration, des Organes et Services

spécialisés du Ministère, des Etablissements et leurs différentes instances, des Syndicats et Associations, des Coordinations Estudiantines, je voudrais vous avoir tous autour de moi pour un travail intégré de qualité, s'appuyant sur la rationalité et le respect des textes légaux et réglementaires.

Concernant justement le respect des textes, je tiens à ce que nous puissions nous imprégner des objectifs qui sont assignés à notre sous- Secteur. Je pense notamment :

- aux dispositions contenues dans la Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014 sur l'Enseignement National ;
- aux mesures d'application de ladite loi édictées par les Décrets du Premier Ministre sur le système LMD et l'Assurance-qualité, les arrêtés, instructions, vade-mecum et autres notes du Ministre de tutelle ;
- aux engagements stratégiques du Programme d'action 2024-2028 du Gouvernement ;
- mais aussi, aux accords signés avec nos partenaires de la coopération internationale.

C'est en ayant une parfaite maîtrise de ces textes que nous pourrons travailler en unissant nos efforts, nos savoirs et nos pouvoirs pour le plus grand bien de notre jeunesse, de notre population et de notre Pays.

C'est ici également l'occasion de rappeler la nécessité impérieuse de se conformer aux instructions et autres directives prises en matières de la gestion des frais académiques notamment au versement des quotités dues aux structures qualifiées ainsi qu'à

l'intégration des Etablissements dans la plate-forme numérique, un outil de gestion à la portée des Comités de Gestion et Directions générales.

Point n'est besoin de rappeler que :

- nous disposons des textes réglementaires qui organisent le Système LMD dans notre Pays, notamment les Décrets du Premier Ministre et les Arrêtés ministériels ;
- nous avons également, en notre possession, les maquettes des différentes filières de formation et même des descripteurs en partie pour implémenter la conception des enseignements ;
- des efforts sont fournis pour la dotation de plusieurs établissements en infrastructures de base, tel que lancés par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- la numérisation de la gestion académique, administrative et financière a été mise sur les rails ;
- l'existence des référentiels d'auto-évaluation de l'Assurance-qualité de nos établissements ;
- les formations en cascade ont été organisées et vont se poursuivre avec de nouvelles méthodes pour renforcer les compétences des enseignants et des administratifs, et pourquoi pas des étudiantes et étudiants.

Je tiens, par ailleurs, à féliciter mon prédécesseur, Son Excellence MUHINDO NZANGI BUTONDO et, avec lui, toutes les parties prenantes qui se sont investies pour le grand travail abattu de 2021 à juin 2024, dotant notre Secteur des outils et instruments à partir desquels nous pouvons continuer le processus de revalorisation, de modernisation, de requalification et d'innovation au sein de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Tenant compte des directives du Président de la République et des axes stratégiques du Programme d'action du Gouvernement, nous devons poursuivre et consolider les acquis.

Fort des instructions pertinentes du Chef de l'Etat ainsi que des informations tirées de l'état des lieux du Secteur, à travers les consultations menées avec les différents acteurs institutionnels ici présents, j'ai pu entamer les travaux d'évaluation à mi-parcours de l'application du système LMD dans nos établissements d'enseignement supérieur et universitaire.

Dans ce registre, je reste préoccupée par l'organisation de la formation du Troisième cycle dans bon nombre d'établissements. Il sied de signaler ici que le Ministère de l'ESU sera très exigeant à l'égard des établissements qui ne parviennent pas encore à remplir les conditions de viabilité et à respecter les critères relatifs à l'organisation des Ecoles doctorales et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'évaluation à mi-parcours du système LMD, une commission se penchera sur cette question car, c'est de la formation du 3^{ème} Cycle que dépend l'avenir qualitatif de notre Secteur.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions socio-professionnelles est comptée parmi nos préoccupations permanentes. C'est à ce titre que j'ai déjà initié des échanges avec les délégués syndicaux pour évaluer les résolutions issues des travaux de BIBWA, en vue de convoquer la Commission paritaire.

- ***Monsieur le Secrétaire Général à l'ESU ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Responsables des Organes d'Administration de l'ESU ;***

- ***Monsieur le Président de la Conférence provinciale des Chefs d'Etablissement de Kinshasa et Recteur de l'UNIKIN ;***
- ***Madame la Directrice Générale de l'ISP Gombe ;***
- ***Mesdames et Messieurs, tous protocoles observés ;***
- ***Camarades étudiantes et étudiants ;***

Notre sous-secteur est malheureusement menacé par la recrudescence des antivaleurs.

A cet effet, je ne ménagerai aucun effort pour lutter contre toutes sortes d'antivaleurs qui ternissent l'image de marque de notre secteur d'enseignement, et je vous invite à vous investir à mes côtés.

Dans le cadre du respect des textes, il importe que les comportements liés à la corruption, aux abus sexuels, au vandalisme, et autres antivaleurs quittent définitivement le Secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. L'éthique et la déontologie professionnelles auxquelles nous sommes astreints ne nous permettent pas d'être comptables de telles pratiques.

Comme vous pouvez le constater, le chantier est vaste, dans un autre milieu j'aurai dit la moisson est abondante. Et, il faut des ouvriers qualifiés pour y travailler.

Nous avons des résultats à produire rapidement mais sur la base d'un travail de qualité, digne et rationnel.

Avant de terminer mon adresse, je dois ici interpeller les Etablissements qui se sont distingués dans des locations et même des cessions des parties de leurs terrains, sans autorisation requise. Je vous rappelle que les concessions de vos établissements respectifs sont comprises dans le patrimoine du domaine public de l'Etat, et qu'elles ne

peuvent, même en partie, ni être aliénées, ni être cédées en dehors des procédures et des règles établies.

Je vous invite tous à regarder dans la même direction que moi, dans la même direction que Son Excellence Madame la Première Ministre, dans la même direction que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat. Et par notre travail, nos réflexions, nos rendus de recherche nous démontrions, si besoin en est, la place centrale de notre apport au développement de notre Pays.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur les différents points que j'ai développés dans des cadres plus restreints ou dans des réunions de service. Mais, d'ores et déjà, je vous invite à vous investir dans la mise en œuvre du Programme d'actions du Gouvernement, suivant la Vision nous donnée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Grand Chancelier des institutions de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, et ce au bénéfice d'un Congo émergent et plus beau qu'avant.

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 09 juillet 2024.

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse